

CATALOGUE DU CONTRAT TERRITORIAL D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

et autres actions à destination des publics
primo-arrivants et BPI

Version actualisée le 09 /09/2024

Vous accompagnez vers et dans vos démarches d'insertion socio-professionnelle.

Vous êtes primo-arrivant, bénéficiaire de la protection internationale ou temporaire ?

Vous souhaitez être soutenu dans vos démarches d'intégration ?

Ce catalogue recense l'ensemble des interventions de la Métropole et de ses partenaires à destination du public primo-arrivant, dont les bénéficiaires de protection internationale et temporaire. Vous y trouverez des précisions concernant le contenu, le calendrier et les modalités d'inscription vers notre offre d'activités et de formations.

Bonne lecture !

L'équipe du CTAI de Grenoble Alpes Métropole

VOS INTERLOCUTRICES

- **Chargée d'animation territoriale**
Marine PEZET
Mail : marine.pezet@grenoblealpesmetropole.fr
Tél. : 06 70 54 99 04
- **Coordinatrice du CTAI**
Eloïse SANCHES RODRIGUEZ
Mail : eloise.sanches@grenoblealpesmetropole.fr
Tél. : 07 88 49 08 72

Pour vous abonner à notre newsletter: ctai@grenoblealpesmetropole.fr

Sommaire

Fiche de présentation Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration	p. 4-5
Permanences de 1 ^{er} accueil pour primo-arrivants (Grenoble Alpes Métropole)	p.6

ACCES AU LOGEMENT

REILOGE (Mutualité Française de l'Isère)	p. 7
--	------

FORMATIONS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Des outils d'évaluation des compétences

Évaluation linguistique et orientation : PLIE-0 (Centre de ressources illetrisme- IRIS)	p.8
Évaluation et valorisation des aptitudes métiers : Eval'Aptitudes (AFPA)	p.9

Des formations

<ul style="list-style-type: none">Formations linguistiques :	p.10
ALVP PLIE	
ALVP CTAI	
<ul style="list-style-type: none">Formation à la mobilité en Français Langue étrangère : Ma MobFormations au numérique :	p.12
Refugeeks (SIMPLON)	p. 13
Ateliers d'accompagnement numérique (Ligue de l'Enseignement)	p.14
<ul style="list-style-type: none">Coaching et accompagnement vers l'emploi : Module 100 Chances (Métropole)	p.15

Des parcours longs

Accompagnement renforcé vers l'emploi (PLIE, VIAE 38)	p.16
Parcours AFPA LIFHE : L'insertion des Femmes et des Hommes dans l'emploi	p.17
<ul style="list-style-type: none">Pour les publics jeunes (moins de 26 ans) :	
CEJ BPI (Mission Locale)	p. 18
Parcours primo-arrivants, Ecole de la 2 ^{ème} Chance	p.19

SANTE

Accompagnement individuel et collectif en santé (POPs)	p.20
Consultations psychologiques (le Caméléon)	p.21
Aller-vers après le trauma (ECLAT)	p.22

SPORT, CULTURE, CITOYENNETE, PARENTALITE

Activités sportives (Big Bang Ballers)	p. 23
Activités et sorties socio-culturelles (Ligue de l'Enseignement)	p.24
Programme COOP'R (Unis-Cité)	p. 25
Ateliers socio-linguistiques parentalité (ADATE)	p. 26
Journées de sensibilisation « parentalité et interculturalité (ADATE)	p.27
AGORA : instance de participation de primo-arrivants (Métropole)	p.28

LE CONTRAT TERRITORIAL D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION

CONTEXTE

Le **contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI)** à destination de publics primo-arrivants et bénéficiaires de la protection internationale, a été signé pour la première fois le 20 juin 2019 entre Grenoble-Alpes Métropole et l'Etat, puis renouvelé chaque année. En 2023, il a été conclu pour une durée de trois ans.

Le CTAI vise à améliorer la vie des primo-arrivants, en levant les freins à leur intégration dans différents domaines : accès à la formation, à l'emploi, au logement, à la santé, à la culture, au sport ou à la citoyenneté.

PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

Primo-arrivants :

Ressortissants d'un pays tiers à l'UE, séjournant régulièrement en France depuis moins de cinq ans pour motifs familiaux, professionnels, ou au titre de l'asile (BPI) et ayant vocation à s'installer durablement.

Bénéficiaires de la protection internationale (BPI):

- Réfugiés
- Bénéficiaires de la protection subsidiaire
- Apatrides

Bénéficiaires d'une protection temporaire (déplacés d'Ukraine)

MODALITES

Le contrat en cours, renouvelé en 2023, permet à Grenoble-Alpes Métropole de déployer des actions directement ou de soutenir des actions menées par des tiers, via le lancement d'un appel à projets annuel.

AXES D'INTERVENTION

1- Consolider le pilotage de la politique d'intégration à l'échelon local pour favoriser la logique de parcours global et renforcé (action portées par Grenoble-Alpes Métropole) :

- Coordination de la mise en œuvre du contrat territorial.
- Animation du réseau territorial des acteurs : une réunion mensuelle de présentation des actions des partenaires (les Temps d'actus), une newsletter, une permanence de premier accueil dédié aux personnes primo-arrivantes, l'animation de groupes de travail thématiques et d'évènements, etc.

2- Améliorer l'accès à la formation et à l'emploi :

- Apprentissage du français : ALVP (ateliers linguistiques à visée professionnelle).
- Mobilité : formation FLE Mobilité (Ma Mob) à l'AFPA.
- Numérique : formation Refugeeks (savoirs numériques de base) avec SIMPLON.CO. Ateliers numériques (Ligue)
- Evaluation de compétences : AFPA - Eval'aptitudes (évaluation sur plateau technique, sur des métiers ciblés).

Formations longues/accompagnement global :

- AFPA : L'HIFE - l'insertion des femmes et des hommes par l'emploi (action d'apprentissage langue-métier avec certification professionnelle).
- Mission locale de Grenoble : CEJ (contrat d'engagement jeune) BPI.
- Ecole de la deuxième chance : parcours spécifique BPI - primo-arrivants.

3- Mobiliser l'offre de logement, favoriser l'accompagnement vers et dans le logement :

- Dispositif REILOGE - Mutualité française de l'Isère : 17 places en FJT pour des jeunes BPI avec accompagnement renforcé autour du logement.

4- Améliorer l'accès aux soins :

- Le Caméléon : consultations individuelles et collectives avec psychologues ou psychomotriciens.
- ECLAT : aller-vers les personnes en grand repli social du fait d'un état de stress post-traumatique.
- Oiseau Bleu- service POPS : médiation sanitaire, prévention en santé, animation d'un réseau santé et exil.

LE CONTRAT TERRITORIAL D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION

5- Faciliter l'accès au sport, à la culture, aux loisirs et à la citoyenneté

- Ligue de l'enseignement - collectif Migrants-en-Isère- Cultures du cœur : actions en faveur de l'accès à la culture et au sport, actions de sensibilisation sur les migrations dans les établissements scolaires.

• Les Big Bang Ballers : activités visant à l'insertion par le sport, organisation du Pass Sport Festival.

• Unis-Cité : programme de service civique « COOP'R » pour des jeunes BPI.

6- Faciliter l'accès aux droits et lutter contre les discriminations (axe transversal):

- AGORA : instance participative de primo-arrivants.

- ADATE : ateliers sociolinguistiques autour de la parentalité et formation des professionnels autour des questions de parentalité et d'interculturalité.

Autres actions de Grenoble Alpes Métropole :

Au-delà des actions mises en œuvre dans le cadre du CTAI, Grenoble-Alpes Métropole (Direction Insertion et Emploi) propose **d'autres actions en emploi-formation, s'adressant au public primo-arrivant :**

PLIE-0 : Plateforme Linguistique d'Information, Evaluation et Orientation vers des formations en français

ALVP PLIE : à destination de publics allophones, accompagnés dans le cadre du PLIE ou par d'autres acteurs de l'insertion

Accompagnement vers l'emploi : dans le cadre du PLIE, service VIAE 38 Oiseau Bleu, équipe BPI : accompagnement renforcé vers l'emploi par des référents PLIE

Module 100 chances 100 emplois dédié aux primo-arrivants : une semaine de coaching et mise en lien avec des employeurs.

PLUS D'INFORMATIONS

Un jeudi par mois, dans les locaux de Grenoble Alpes Métropole, au 47 avenue Marie Reynoard :

9h-11h : **Commission de suivi et de validation des entrées/sorties des personnes BPI** orientées vers un accompagnement renforcé vers l'emploi (action portée

par VIAE 38, dans le cadre du PLIE).

En présence du Département, VIAE 38- l'Oiseau bleu, DDETS, OFII. Les prescripteurs sont invités à participer à la commission.

- 11h -12h30 : **Les «Temps d'actus»** : présentation d'actions de partenaires et actualités du CTAI

- Tous les lundis après-midi, sur rendez-vous, **une permanence** par la chargée d'animation territoriale dédiée aux primo-arrivants et personnes les accompagnant : information et orientation

CONTACTS

Pour s'abonner à la newsletter, demander des informations ou un rendez-vous :

Mail: ctai@grenoblealpesmetropole.fr

Tel : 06 70 54 99 04

DOCUMENTS À TELECHARGER

Les documents à télécharger sont sur le site de la Métropole: <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/336-l-accueil-des-refugies.htm>

- Calendrier des «Temps d'actus» et des commissions BPI
- Fiches d'orientation pour l'entrée en accompagnement renforcé vers l'emploi BPI
- Catalogue des actions CTAI et à destination des primo-arrivants.

PERMANENCE DE 1^{ER} ACCUEIL PRIMO ARRIVANTS (MÉTROPOLE)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et primo-arrivants, ne bénéficiant pas d'accompagnement social.

DANS QUELS CAS ?

- Je suis primo-arrivant et j'ai un besoin de formation ou d'accompagnement vers l'emploi, le logement, ou la santé ;
- Je suis un professionnel ou un bénévole et j'accompagne une personne primo-arrivante dépourvue d'accompagnement social
- J'ai un doute sur l'opportunité de l'orientation ou je ne sais pas quels actions et circuits privilégiés.

PÉRIODICITÉ

Sur RDV tous les lundis après-midi entre 14h et 17h, dans les locaux de la métropole ou lors des "cafés de l'hospitalité" au Bivouak Café (la Correspondance, situé au 30 bis avenue Marcelin Berthelot à Grenoble).

MODALITÉS D'ORIENTATION

Sur RDV auprès de la chargée d'animation territoriale du CTAI
Mail : ctai@grenoblealpesmetropole.fr
Tél: 06 70 54 99 04

OBJECTIFS

- Proposer un espace d'information aux personnes primo-arrivantes ;
- Evaluer la pertinence d'une orientation vers les actions du CTAI
- Faciliter la mise en relation avec les partenaires associatifs et institutionnels et faire le lien avec les référents de parcours ;
- Prévenir les ruptures de droit ou d'accompagnement ;
- Favoriser l'accès aux droits et l'intégration des personnes primo-arrivantes sur le territoire métropolitain.

INFORMATIONS UTILES

Lieu : locaux de Grenoble-Alpes-Métropole: 47 avenue Marie Reynoard 38100 Grenoble (Arrêt Grand Place).

REILOGE (Réfugiés Inclusion Logement)

Mutualité Française de l'Isère

PUBLIC-CIBLE

Jeunes bénéficiaires de la protection internationale (18-30 ans) ayant besoin d'un logement temporaire, en sortie d'hébergement d'urgence ou temporaire, bénéficiant d'un accompagnement social global identifié.

PRÉREQUIS

- Statut de bénéficiaire de protection internationale (ou BPT et primo-arrivant)
- Age : 18-30 ans ;
- Avoir des ressources pour s'acquitter du loyer (CEJ, emploi, RSA, etc) avec une visibilité sur 6 mois, être éligible aux APL.

DURÉE

Accompagnement social dans et vers le logement de 12 mois.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Préinscription via le [formulaire en ligne](#) (demande classique)

Le jeune est ensuite reçu par un travailleur social.

+Prise de contact auprès de la cheffe de service (coordonnées ci-dessous).

OBJECTIFS

Objectif : sécuriser des jeunes BPI en début de parcours d'insertion sociale et professionnelle suite à l'obtention du statut.

- Permettre l'accès au logement sur les établissements ILES et ECRINS : 17 places réservées
- Assurer un accompagnement au logement en résidence jeunes travailleurs.

ACCOMPAGNEMENT

Le PHIJ de la MFI accompagne le résident dans ses démarches liées au logement (développement des savoirs habiter, démarches administratives, recherche de logement)

La structure menant l'accompagnement social global poursuit son accompagnement sur le projet d'insertion sociale et professionnelle.

CONTACT

Gaëlle Mollard, cheffe de service

Service Logement Jeunes, MFI

Courriel : gmollard@mutualiteisere.org Tel: 04 76 40 12 65

PLIE-O : ÉVALUATION DU NIVEAU DE FRANÇAIS ET ORIENTATION VERS L'OFFRE DE FORMATION LINGUISTIQUE DU TERRITOIRE

(CENTRE RESSOURCES ILLETTRISME - IRIS)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale, protection temporaire et primo-arrivants. Les entretiens sont réservés aux personnes accompagnées et orientées par :

- L'ensemble des professionnels et partenaires du PLIE de Grenoble-Alpes Métropole (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, SIAE, Maisons de l'emploi, OHE Prométhée, VIAE 38, etc.)
 - Les professionnels des structures qui accompagnent les bénéficiaires de la protection internationale et primo-arrivants, en particulier les partenaires du CTAI
 - L'ensemble des professionnels et partenaires du PLIE de Grenoble-Alpes Métropole (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, SIAE, Maisons de l'emploi, OHE Prométhée, VIAE 38, etc.)
- Appui-conseil téléphonique destiné à aider le professionnel référent à évaluer les compétences linguistiques et l'offre de formation adaptée à la personne accompagnée.

OBJECTIFS ET DÉROULÉ DE L'ÉVALUATION

Entretien de positionnement et d'orientation d'environ 1h. Une synthèse de l'entretien est remise à la personne et une version plus détaillée est envoyée au professionnel prescripteur. Le référent et la personne bénéficiaire mettent en place un parcours de formation et peuvent utilement transmettre la synthèse de l'entretien à l'organisme de formation, comme appui à une prescription.

LIEUX

Le choix du lieu de la permanence est déterminé en fonction du lieu d'habitation de la personne. Les rendez-vous ont lieu dans les Maisons de l'Emploi de Grenoble Echirolles, Fontaine et Saint-Martin-d'Hères

MODALITÉS DE PRESCRIPTION

Téléchargez la fiche de prescription [en cliquant ici](#) à envoyer à : cri38.orientation@ireps-ara.org.

Prise de RDV au lien suivant : <https://www.cri38-iris.fr/prise-de-rendez-vous-plie-o/>

CONTACTS

Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes
 Centre Ressources Illettrisme IRIS - Plateforme Linguistique d'Évaluation et d'Orientation (PLIE-O)
 Clémence Moury, chargée de projets : clemence.moury@promotion-sante-ara.org
 Isabelle Kraft, déléguée territoriale : isabelle.kraft@promotion-sante-ara.org

ÉVALUATION ET VALORISATION DES APTITUDES MÉTIERS

(EVAL' APTITUDES, AFPA)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et primo-arrivants désireux de voir leurs compétences évaluées et, le cas échéant, reconnues afin d'engager un parcours de formation professionnalisant.

PRÉREQUIS

Aucun. Accessible dès le niveau A1

DATES/PÉRIODICITÉ

Informations collectives chaque 1er mardi ouvré du mois à l'AFPA, suivies de tests techniques avec un formateur métier sur rendez-vous (une demi-journée).

MODALITÉS D'ORIENTATION

Téléchargez la fiche de prescription et l'information [en cliquant ici](#).

OBJECTIFS ET DÉROULÉ DE L'ÉVALUATION

Ce dispositif de valorisation des aptitudes de base constitue un levier efficace aux difficultés de recrutement exprimés sur les métiers en tension du territoire. Tests réalisés dans les plateaux techniques de l'AFPA sur des métiers ciblés :

- Maçonnerie ; Service à la personne ; Restauration ; Commerce libre-service ; Logistique ; Hôtellerie ; Industrie ; Second œuvre ; Maintenance cycle.
- Ces évaluations permettent :
- Premier positionnement professionnel
- Projection dans un secteur qui recrute
- Etape vers des solutions d'orientation, de formation, d'alternance, de VAE

CONTENU DE L'ÉVALUATION

A l'issue de l'évaluation (1/2 journée), une attestation précisant les aptitudes maîtrisées ou partiellement maîtrisées sera remise à la personne lors d'un entretien individuel.

INFORMATIONS UTILES

Les informations collectives et l'évaluation des aptitudes se déroulent dans les locaux de l'AFPA à Pont de Claix, 38 avenue Victor Hugo, 38 800 Le Pont-de-Claix.

CONTACTS DISPOSITIF EVAL'APTITUDES

Céline Bonnet, responsable projets :
celine.bonnet@afpa.fr
Tél : 06 21 63 51 58

ATELIERS LINGUISTIQUES À VISÉE PROFESSIONNELLE (ALVP PLIE)

PUBLIC-CIBLE

Demandeurs d'emploi ou salariés fragilisés, non-francophones, accompagnés dans le cadre du PLIE (prioritairement) ou par d'autres acteurs de l'insertion tels que Mission Locale, SIAE, AGIR, structures d'hébergement et France Travail.

Ne pouvant accéder à des formations de droit commun en raison de prérequis insuffisants ou de problématiques périphériques.

PRÉREQUIS

Disponibilité vis-à-vis du volume horaire et de la périodicité de la formation (2 à 3 jours/semaine durant trois mois).

DATES/VOLUME HORAIRE/PÉRIODICITÉ

Temps de rencontre collectif.

Entretien individuel.

116h de formation : sas de 10h sur une semaine puis 2 à 3 journées de 7h par semaine pendant 6 à 9 semaines.

Entretien tripartite final.

4 sessions programmées au second semestre 2024 :

- 1 réservée aux personnes peu ou pas scolarisées dans leur pays d'origine (session alpha)
- 3 pour les FLE débutants (sessions FLE).

Calendrier et fiche de prescription [à retrouver ici](#).

MODALITÉS DE PRESCRIPTION

Envoyer la fiche de prescription complétée, accompagnée des justificatifs de situation, à l'adresse : plateforme.linguistique.metro@alpes-formation.fr

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Formations articulées aux situations de la vie quotidienne et professionnelle.

LOCALISATION

ALPES : 9 avenue Paul Verlaine, 38 100 Grenoble

CONTACT

Fanette Luquet suivi administratif ALPES

Courriel : plateforme.linguistique.metro@alpes-formation.fr

Tél. : 04 72 41 64 36

Laure Seyvet formatrice référente

Courriel : l.seyvet@alpes-formation.fr

ATELIERS LINGUISTIQUES À VISÉE PROFESSIONNELLE (PRIMO-ARRIVANTS, CTAI)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants : ressortissants de pays tiers à l'UE séjournant régulièrement depuis moins de cinq ans en France pour motifs familiaux ou professionnels. Ne sont pas des primo-arrivants : étudiants internationaux, demandeurs d'asile, mineurs et étrangers en situation irrégulière.

Bénéficiaires de protection internationale et de protection temporaire.

PRÉREQUIS

Avoir effectué la formation linguistique OFII A1, sans avoir obtenu le niveau A1 (sauf exceptions, notamment pour les BPT non éligibles aux formations OFII)

DATES/VOLUME HORAIRE

Temps de rencontre collectif.
Entretien individuel.

116h de formation : 10h sur une semaine puis 3 journées de 7h par semaine pendant 6 à 9 semaines. Entretien tripartite final.

2 sessions FLE (débutants) programmées au second semestre 2024

Calendrier et fiche de prescription [à retrouver ici](#).

MODALITÉS D'ORIENTATION

Envoyer la fiche de prescription complétée, accompagnée des justificatifs de situation, à l'adresse anais.joubert@ifra.fr

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

L'objet des apprentissages porte sur la langue dans la vie quotidienne et professionnelle. Il s'agit de viser des compétences en français afin de traiter et faire circuler de l'information – orale et/ou écrite, en articulant les apprentissages aux situations concrètes auxquelles sont confrontés les stagiaires.

LOCALISATION

IFRA : 11 rue Clément Ader, 38 130 Echirolles

CONTACT

Anaïs Joubert, formatrice et coordinatrice des activités territoriales
Email: anais.joubert@ifra.fr

FLE MOBILITÉ - Ma MOB

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et primo-arrivants.

PRÉREQUIS

Disponibilité vis-à-vis du volume horaire. Niveau infra A2.

DATES/VOLUME HORAIRE

Session de formation du 24/06/2024 au 17/09/2024. 110h heures - 3 mois

MODALITÉS D'ORIENTATION

Téléchargez la fiche de prescription et l'information sur la formation [en cliquant ici](#).

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Accompagner les publics vers une mobilité durable et autonome sur le territoire de la métropole, en facilitant leur compréhension et leur apprentissage des outils de mobilité (création d'itinéraire, lecture de plan, accès transport en commun ...)
- Préparer l'accès à un autre parcours d'accompagnement proposé par la Plateforme Mobilité de la Métropole.
- Atteindre le niveau A2.

CONTENU DE LA FORMATION

Modules proposés :

- 1 : la rue et ses codes
- 2 : s'orienter et se déplacer
- 3 : comprendre et utiliser le réseau de transport en commun TAG
- 4 : découvrir les bénéfices et les possibilités de la mobilité douce : déplacement à pied, vélo ou trottinette
- 5 : 1er niveau d'apprentissage du français par le code de la route

Le + : Réalisation d'un vélo ou d'une trottinette « customisée ».
Formation de 110 heures, organisée en trois heures, 4 fois par semaine.

LOCALISATION

La formation se déroule dans les locaux de l'AFPA à Pont-de-Claix

CONTACT

Contact :

Sebastien Dufour : Sebastien.Dufour@afpa.fr

FORMATION AU NUMERIQUE : REFUGEEKS (SIMPLON)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et primo-arrivants sachant lire et écrire en français au niveau A2.

PRÉREQUIS

Niveau A2 en français. Disponibilité vis-à-vis du volume horaire et de la périodicité de la formation.

DATES/VOLUME HORAIRE/PÉRIODICITÉ

9 semaines : du 21 mai au 19 juillet 2024 (du lundi au vendredi, de 9h à 17h)

MODALITÉS D'ORIENTATION

Inscription en ligne sur un formulaire

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Acquérir un socle de compétences numériques fondamentales et des compétences linguistiques pour pouvoir accéder à ses droits et aux démarches administratives et être autonomes dans sa recherche d'emploi / de formation en ligne.

CONTENU DE LA FORMATION

- Construire son environnement numérique technique.
S'informer.
Gérer et utiliser les données. Communiquer et collaborer en réseau. Créer des contenus textuels, multimédias et web.
Protéger et sécuriser.
Maintenir opérationnel l'environnement numérique technique.
70 à 90 heures de cours de français
- Pédagogie active : mises en pratique, projets individuels et collectifs, co-apprentissage et évaluation par les pairs.
- La formation donne accès à la certification RS 5837 « Mobiliser les compétences informatiques fondamentales ».

LOCALISATION

Simplon Grenoble, 34 Avenue de l'Europe, 38100 Grenoble.

CONTACT

Capucine Dupont
cdupont@simplon.co
tel: 07 56 95 51 59

Accompagnement numérique des primo-arrivants (Ligue de l'Enseignement)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et primo-arrivants.

OBJECTIFS ET CONTENU

Interventions et animations pédagogiques autour du numérique auprès des primo-arrivants, soit dans les lieux d'hébergement, soit via l'utilisation du camion numérique : projets éducatifs numériques pour sensibiliser aux enjeux numériques actuels, mais aussi favoriser l'inclusion numérique en permettant l'accès à tous aux outils numériques, en permettant l'autonomie de chacun et en développant les compétences individuelles.

Favoriser l'accès aux numériques des personnes primo-arrivantes via 2 axes :

- 1) Formation des aidants et des professionnels à la médiation numérique afin de faciliter leur travail auprès des publics primo-arrivants ;
- 2) interventions et animations pédagogiques autour du numérique auprès des publics primo-arrivants soit dans les lieux d'hébergement, soit via l'utilisation du camion numérique de la Ligue de l'enseignement.

CONTACT ET MODALITES D'ORIENTATION

Cannelle NOMMAY – Chargée de mission accueil et intégration des personnes exilées
Ligue de l'Enseignement
Tel : 07 49 49 96 62
Email : CNommay@laligue38.org

100 CHANCES 100 EMPLOIS - module BPI (MÉTROPOLE)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et primo-arrivants en recherche active d'emploi.

Prérequis: niveau de langue minimum A2 : être en capacité d'échanger avec le coach, les entreprises et le groupe et suivre la semaine de module (contenu adapté par rapport aux modules classiques: moins d'écrits et contenu allégé).

OBJECTIFS ET CONTENU

1 -module de préparation : 5 journées en collectif avec un coach certifié.

OBJECTIF : clarification et valorisation du projet professionnel et préparation à la rencontre avec les entreprises. Rencontre avec des entreprises pour des simulations d'entretiens et présentation du pitch de leur projet professionnel

2 – Le suivi du parcours : Minimum 1 rendez-vous physique par trimestre (et des contacts réguliers) avec l'animatrice. Des rencontres avec les entreprises : Des séances de Coaching individuel.

MODALITÉS D'ORIENTATION

Prochain module BPI/primo arrivant du 25 au 29 novembre 2024

Réunion d'information le 12 novembre à 9h suivie d'un court entretien individuel.

Adresser un mail à adr@grenoblealpesmetropole.fr en précisant le module visé et en joignant les documents indiqués en fonction de votre structure :

Pour les professionnels hors PLIE : ci-dessous le lien vers la fiche de prescription à retourner accompagnée des justificatifs d'éligibilité (dont la copie du titre de séjour) et du CV à adr@grenoblealpesmetropole.fr.

file:///C:/Users/corn_f/Downloads/Fiche-de-prescription-FSE.pdf

Pour les professionnels du PLIE : orientation via Viesion en faisant une prescription sur le dispositif 100 chances – 100 emplois + adresser les justificatifs via un mail à adr@grenoblealpesmetropole.fr

INFORMATIONS UTILES

Lieu des réunions d'information collective: locaux de Grenoble-Alpes-Métropole: 47 avenue Marie Reynoard 38100 Grenoble (Arrêt Grand'Place).

CONTACT

Courriel : ctai@grenoblealpesmetropole.fr

Fanny Corn : Chargée d'Animation 100 Chances-100 Emplois Email : fanny.corn@grenoblealpesmetropole.fr Tel: 06 26 47 95 86

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ VERS L'EMPLOI (VIAE 38 - L'OISEAU BLEU)

PUBLIC-CIBLE

Personnes BPI ou membres de famille de BPI (ex : personnes ayant un titre de séjour « parent d'enfant réfugié » ou « conjoint de réfugié ») âgées de 26 ans et plus.

- Ayant signé le CIR et terminé les formations OFII obligatoires (FLE A1 et 4 journées de formation civique)
- Non éligibles et non accompagnées dans le cadre du programme AGIR, c'est-à-dire, ayant obtenu leur statut avant le 01/01/2023.

PRÉREQUIS

Formation OFII réalisée (niveau de français A.1 minimum pour pouvoir échanger avec le/la conseiller/ère emploi)
Droits ouverts et stabilité sur le volet social pour travailler l'insertion professionnelle.
Adhésion et disponibilité pour la formation et l'accompagnement emploi.

PÉRIODICITÉ

Orientations évaluées individuellement un jeudi par mois en Commission BPI, pilotée par la Métropole dans le cadre du PLIE, en présence des professionnels chargés de l'accompagnement (VIAE 38), de l'OFII, du Département, et des prescripteurs.

MODALITES D'ORIENTATION

Télécharger la fiche d'orientation et le calendrier des Commissions Réfugiés en cliquant ici. à envoyer sous format PDF interactif à : ctai@grenoblealpesmetropole.fr ;

OBJECTIFS ET CONTENU

Sur la base d'un accompagnement emploi individuel, renforcé et co-construit, les référents emploi du PLIE (Service VIAE 38) accompagnent les personnes BPI dans leurs démarches d'insertion professionnelle en mobilisant toutes les étapes nécessaires à la réalisation du projet professionnel défini, telles que :

- Bilan professionnel ;
- Formations, Découvertes métiers, Ateliers de recherche d'emploi, Simulations d'entretien ;
- Mises en relation directe auprès d'entreprises ;
- Suivi en étape emploi et/ou formation.

CONTACT

Marine Pezet, Chargée d'animation territoriale CTAI à la Métropole
Courriel : ctai@grenoblealpesmetropole.fr
Portable : 06 70 54 99 04
Laurence Sales, cheffe de service VIAE 38 – l'Oiseau Bleu :
l.sales@oiseaubleu38.fr

PARCOURS DE FORMATION ET DE PROFESSIONNALISATION

LIFHE : L'INSERTION DES FEMMES ET DES HOMMES DANS L'EMPLOI

(AFPA)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), protection temporaire et primo-arrivants intéressés ou ayant eu une expérience avec les secteurs du service à la personne, de l'industrie, du bâtiment, de la restauration.

PRÉREQUIS

Niveau A1 en français.

VOLUME HORAIRE

Parcours de formation de 400h, contact en bas de page.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Apprendre le français (3 mois de formation linguistique) et apprendre un métier : les gestes, les techniques, les règles, la posture et les codes métiers (6 mois de contrat de professionnalisation en entreprise ou association).

CONTENU DE LA FORMATION

Action d'apprentissage langue-métier avec certification professionnelle. Le recrutement des bénéficiaires est réalisé en lien avec les associations et partenaires orientateurs du territoire.

Etape 1 : Préparation à l'Emploi et apprentissage du français professionnel : période préparatoire de 400 heures (POEI), concentrée sur l'apprentissage du français pour 2/3 du temps et formation aux premiers gestes techniques du métier visé pour 1/3 du temps.

Etape 2 : Contrat d'Alternance

Les bénéficiaires sont recrutés par les entreprises et accèdent à un contrat en alternance dans le métier en tension ciblé. Ils deviennent ainsi salariés et sont formés pour une durée qui varie en fonction du titre professionnel visé (reconnaissance Ministère du Travail).

CONTACTS

Myriam Bourreau, responsable de formation. Courriel : myriam.bourreau@afpa.fr Tél. : 06 12 26 58 99

Mercédès Garac-Crespin, directrice de centre AFPA. Courriel : mercedes.garac-crespin@afpa.fr Tél : 06 11 78 18 39

Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) BPI (MISSION LOCALE DE GRENOBLE)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides) et de la protection temporaire, de 18 à 25 ans.

PRÉREQUIS

Niveau de français A1.1 – A1

Il est préférable d'avoir signé le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) et d'avoir terminé les cours de FLE du parcours de l'OFII.

S'adresse aux « NEETS » : ni en emploi, ni en formation, ni en études.

DATES & PÉRIODICITÉ

Parcours de douze mois dont deux mois de sas collectif. Trois promotions par an de dix jeunes réfugiés chacune débutant en février-mars, juin et octobre.

MODALITÉS D'ORIENTATION

Téléchargez la fiche de prescription [en cliquant ici](#).

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Accompagner vers l'autonomie, l'apprentissage du français et l'emploi. Acquérir les savoir-être professionnels. Construire un projet professionnel.

CONTENU

- 2 mois de sas : accompagnement collectif et intensif
Ateliers FLE, théâtre, ateliers professionnels, visites d'entreprises, sorties culturelles et sportives. Réelle dynamique avec un groupe de 12 jeunes
- 10 mois de SUIVI individuel : vers la formation, l'expérience professionnelle et l'emploi
Aide financière mensuelle : 528 € / mois = 15 jours minimum d'activités par mois (immersion, stage, emploi, formation)

LOCALISATION

Mission Locale de Grenoble, 16 boulevard Agutte Sembat, 38000 Grenoble

CONTACT

Lyse Jacquemard, conseillère CEJ / Formatrice FLE

Courriel : lyse.jacquemard@ml-grenoble.org - Tél. : 04 76 86 58 58

L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DE L'ISÈRE

PARCOURS REFUGIES ET PRIMO ARRIVANTS

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale, temporaire, primo-arrivants, jusqu'à 25 ans.

PRÉREQUIS

Être volontaire pour s'engager dans un parcours intensif (en moyenne 6-7 mois)

Être âgé de 16 à 25 ans, sans emploi, sorti du système scolaire, avec ou sans diplôme (bac maximum).

DATES & PÉRIODICITÉ

Entrées tout au long de l'année pour une durée de parcours prévisionnelle d'au moins 6 mois adaptée individuellement aux besoins des jeunes.

MODALITÉS DE PRESCRIPTION

Dossier d'inscription à remplir sur place.

Orientations via Prosper pour la Mission Locale et Pôle Emploi.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Accompagner des jeunes sans emploi, sans diplôme et ne maîtrisant pas le français dans un parcours adapté au sein de l'E2C pour favoriser leur intégration sociale, culturelle et leur insertion professionnelle.

CONTENU DE LA FORMATION

Un parcours alternant périodes en centre (30 heures par semaine) et périodes en entreprise (30% à 40% du temps).

- Une formation FLE en plus du parcours classique E2C (Maths, français, informatique, culture générale)
- Une pédagogie et un rythme ajustés au besoin de chaque jeune FLE (A1), avec la méthode Gattegno.
- Des activités collectives sportives et culturelles (théâtre) pour favoriser la prise de parole et la confiance en soi.
- Un accompagnement global autour des démarches administratives, l'accès au logement, l'ouverture de droits, l'accès aux soins.
- Un accompagnement immergé dans les collectifs stagiaires existants E2C pour favoriser l'apprentissage entre pairs.
- Le développement de la citoyenneté et de l'appropriation des codes culturels pour une inclusion réussie et positive.
- Des immersions en entreprises et en centres de formation pour favoriser l'accès à l'apprentissage.

LIEU

Ecole de la 2ème Chance de l'Isère, 8 rue Aimé Pupin, 38000 Grenoble

CONTACT

Courriel : info@e2c38.fr

Anne-Laure Maisonneuve, directrice adjointe E2C Isère : almaisonneuve@e2c38.fr

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET SENSIBILISATION COLLECTIVE EN SANTÉ

(PoPS - Oiseau Bleu)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants, dont bénéficiaires de protection internationale et temporaire nécessitant d'être accompagnés dans leurs démarches d'accès aux soins.

PÉRIODICITÉ

Accompagnement individuel d'une durée variable selon les besoins et le rythme des personnes. Séances de sensibilisation collective ponctuelles à la demande des professionnels sur des groupes constitués.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Téléchargez la fiche de saisine [en cliquant ici](#). A réception de celle-ci, l'équipe Pops vous contacte, selon la situation, un accompagnement se met en place ou un appui technique est proposé.

OBJECTIFS ET CONTENUS

1. Accompagnement santé individuel :

- Accompagner les personnes vers l'autonomie dans leurs démarches de santé
- Les aider à mieux comprendre le système de santé,
- Les aider à améliorer leur santé, en levant les obstacles et freins à l'accès à la santé (peurs, méconnaissance, problème de la langue...)

2. Séances collectives de sensibilisation et de promotion de la santé auprès des personnes réfugiées :

- Proposer un accès facilité à l'information afin de mieux comprendre le système de santé et permettre d'accéder à l'offre de santé : droits, soins et prévention
- Offrir un espace de parole, un temps d'expression sur sa santé.

3. Appui technique afin d'aider le professionnel sur des questions d'accès aux droits ou dans une réflexion autour de la prise en charge de la santé d'une personne accompagnée, d'apporter un éclairage santé sur une situation problématique.

Permanence téléphonique : les mardis et jeudis de 9h30 à 12h au 04.76. 89.31.42

LOCALISATION

Accompagnement individuel : visite à domicile, dans un lieu social ou à l'extérieur selon la situation et les besoins de la personne, accompagnement physique aux rendez-vous chez les professionnels de santé.

CONTACT

Johanna Sintès, cheffe de service au PoPS

Courriels : j.sintes@pops38.fr et Pops@pops38.fr

CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES (LE CAMÉLÉON)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants, bénéficiaires de protection internationale et temporaire.

PÉRIODICITÉ

Consultations hebdomadaires ou bimensuelles (variable selon les disponibilités et souhaits des personnes concernées)

OBJECTIFS

Accompagnement individuel psychothérapeutique et/ou en psychomotricité.

- Prévenir l'apparition ou l'aggravation de troubles psychiques et psychosomatiques pour ces personnes ou leur entourage ;
- Favoriser et faciliter l'accueil de ces personnes et leur intégration dans la société
- Prévenir l'exclusion, la marginalisation et le délitement du lien social
- Aider les familles à transformer l'épreuve migratoire.

Modalités d'orientation :

Pour toute demande, le partenaire doit remplir une fiche d'information disponible sur le site du Caméléon : <https://asso-le-cameleon.org/orientation> et l'adresser à leur adresse mail : contact@asso-le-cameleon.org

LOCALISATION

Association Le Caméléon
16 rue Aimé Bery, 38 000 Grenoble.

CONTACT

contact@asso-le-cameleon.org

ALLER-VERS APRES LE TRAUMA (ÉCLAT)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants et bénéficiaires de protection internationale en état de stress post-traumatique sévère, personnes en repli social massif dans l'incapacité de rejoindre les activités et les groupes de parole proposées, entraînant un recours difficile aux soins en santé mentale de droit commun et aux propositions de lutte contre l'exclusion.

OBJECTIFS

La finalité du projet a pour objet d'abord d'aller-vers les personnes migrantes en état de stress post-traumatique complexe là où elles sont, pour établir une relation de confiance. Ensuite, faire émerger un besoin de soin et de relations. Enfin, par l'expérience d'une relation sécurisante sur l'activité de leur choix, de leur redonner le goût d'être avec d'autres et la possibilité d'entrer dans une démarche d'insertion.

FONCTIONNEMENT

- Le fonctionnement de l'association repose sur une équipe salariée de trois personnes : un médiateur en santé pair, un psychiatre et un coordinateur. L'équipe assure l'aller-vers, le lien avec les structures d'amont et d'aval, de l'éducation thérapeutique, la restauration de la relation et la mise en lien avec un bénévole sur le projet défini par et avec l'accueilli.
- Le binôme psychiatre/médiatrice assurera :
 - un aller-vers les personnes isolées en besoin de soin dans les établissements adresseurs ou en maraudes
 - un premier entretien inconditionnel pour une évaluation médicale et humaine
 - une consultation psychiatrique de diagnostic et d'orientation
 - une décision sur l'orientation la plus ajustée, la mise en lien et l'accompagnement vers les partenaires des personnes qui ne relèveront pas de nos interventions
 - l'éducation thérapeutique : le sommeil, les reviviscences, les épisodes dissociatifs, en individuel ou en petits groupes.

LOCALISATION

Territoire de l'agglomération grenobloise : intervention en fonction des lieux où se trouvent les personnes-cibles (structures d'hébergement, rue, etc.).

CONTACT

Association ECLAT, «Ensemble Créons du Lien, Aller-vers après le Trauma»
 Site internet : www.association-eclat38.fr
 Courriel : contact.eclat38@gmail.com

ACTIVITÉS SPORTIVES

(BIG BANG BALLERS)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants, bénéficiaires de protection internationale et temporaire.

DATES/PÉRIODICITÉ

Activités sportives hebdomadaires et sorties exceptionnelles proposées tout au long de l'année.
Événement sportif d'inclusion : Pass'Sport Festival chaque année en juin

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Contact en bas de page.

OBJECTIF

Favoriser l'inclusion grâce aux sports (basket, foot, tennis, etc). Améliorer sa santé physique et mentale.
Sensibiliser le grand public à l'inclusion.

CONTENUS

- Constitution d'un groupe ouvert;
- Cycle d'activités sportives conçu spécialement pour les publics migrants;
- Accompagnement vers une pratique autonome;
- Accompagnement vers des communautés sportives (clubs, pratiques libres).
- Actions de sensibilisation (genre, inclusion, discrimination).

LOCALISATION

La bifurk, 2 rue Gustave Flaubert, et la
Correspondance, 38 100 Grenoble.

CONTACT

TThaïs Abdou-Henry, coordinatrice d'actions sociales : 07 84 72 91 86 et
thais.abdou@bigbangballers.fr

ACTIVITÉS ET SORTIES SOCIO-CULTURELLES

(LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISÈRE, CULTURES DU CŒUR, MIGRANTS EN ISÈRE)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants, bénéficiaires de protection internationale et temporaire.

PÉRIODICITÉ

Activités proposées tout au long de l'année.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Contact en bas de page.

OBJECTIFS

- Amener les BPI vers la culture et le sport pour faciliter leur intégration, grâce à un travail partenarial avec des structures culturelles et sportives;
- Lutter contre les discriminations, mener des actions de sensibilisation et faire évoluer le regard sur les migrations, via notamment des interventions en milieu scolaire.

CONTENUS

- Activités sportives : piscine, apprentissage de la natation, patinoire, accompagnement vers les clubs (Football kickboxing, gymnastique, judo, etc.), visite du stade des Alpes, sorties découverte de la montagne.
- Activités culturelles : propositions de sorties culturelles élaborées en partenariat avec différents acteurs (Château et domaine de Vizille, la Bastille, Petit train, spectacle à la Comédie de Grenoble, etc.), tenue de permanences culturelles, ateliers de pratiques artistiques (musique, écriture, photos, autre), etc.
- Activités de sensibilisation : actions de partage et d'échanges au sujet des migrations actions de sensibilisation, notamment en milieu scolaire.

LOCALISATION

Ligue de l'Enseignement de l'Isère, 33 rue Joseph Chanrion à Grenoble
Tram C : arrêt Hôtel de Ville, Bus 12, 14 et 15 : arrêt Bir Hakeim

CONTACT

Cannelle NOMMAY – Chargée de mission accueil et intégration des personnes exilées
Ligue de l'Enseignement
Tel : 07 49 49 96 62
Email : CNommay@laligue38.org

SERVICE CIVIQUE PROGRAMME COOP'R

(UNIS-CITÉ)

PUBLIC-CIBLE

Bénéficiaires de protection internationale et temporaire de 18 à 25 ans, primo-arrivants, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Avoir le niveau A1 en français, ne nécessite pas de formation OFII (Si formation déjà entamée, possibilité de faire une pause et être réévalué après le service civique)
- 18 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.
- Disponibilité sur l'ensemble de la durée du service civique (mode de garde à prévoir si enfants).

OBJECTIFS

Unis cité Isère recrute 12 jeunes services civiques sur le programme Coop'R, 6 places sont réservées pour des jeunes réfugié.e.s, BPI, et primo arrivants. Le programme Coop'R c'est une rencontre de jeunes motivé.e.s, Français.e.s, Rom et Réfugié.e.s qui construisent des projets de solidarité ensemble en se nourrissant de leur différences de culture.

CONTENUS

Unis cité propose des contrats de 28h/semaine, du mardi au vendredi qui donne lieu à une indemnité de service civique à hauteur de environ 600 euros /mois, pendant 8 mois de mi-octobre 2024 à mi-juin 2025.

- L'accompagnement des volontaires : autour du français, de temps de sensibilisation et du projet d'avenir;
- La rencontre, l'ouverture, la réciprocité dans le travail en équipe et en binôme;
- L'engagement des volontaires tourné.e.s vers les autres;
- Prendre confiance en leurs capacités et découvrir différents environnements.
- Apprendre à travailler en équipe au sein d'un groupe interculturel et de progresser en français ;
- Temps de sensibilisation adaptés et des ateliers autour du projet d'avenir ;
- Animation hebdomadaire d'ateliers en équipe de 4 (2 allophones & 2 francophones) auprès de structures partenaires du territoire (EHPAD ; temps de jeux auprès d'enfants allophones).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Télécharger ICI la plaquette d'information pour en savoir plus
- Calendrier recrutement promo rentrée 2024 :
- Juillet et septembre : séances d'informations auprès des prescripteurs jeunesse et entretiens de recrutement
- 15 Octobre 2024 : lancement du Service civique pour 8 mois d'engagement jusqu'en juin de l'année suivante

CONTACT

Contact : Anouk Abt, coordinatrice d'Équipes et de Projets & Chargée de Mission Service Civique

Email : aabt@uniscite.fr Tél : 06 69 39 78 73

Unis-Cité - Antenne de l'Isère : 1, rue Victor Lastella 38000 Grenoble.

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES PARENTALITE (ADATE)

PUBLIC-CIBLE

Primo-arrivants, bénéficiaires de protection internationale et temporaire. Niveaux A1 à B1

DATES & PÉRIODICITÉ

2 groupes d'ASL les mercredis matins et jeudis après-midis. Entrées et sorties possibles à tout moment.

CONTENUS

Les ateliers se focalisent sur l'apprentissage et sur l'approfondissement de la pratique du français dans le contexte de la parentalité en lien avec les situations et quotidiens des participants.

La méthode communicative et l'approche actionnelle permettent aux participants de devenir acteurs de chaque atelier. Dans une atmosphère conviviale et chaleureuse l'ASL met en avant les compétences et savoir-faire de chacun.

Les thématiques principales abordées sont l'éducation ; la santé ; l'alimentation; la vie quotidienne ; le logement ; les valeurs de la France.

Objectifs principaux :

- Mobiliser et développer les compétences dans la langue française en contexte
- Enrichir les savoirs et savoir-faire linguistiques en lien avec la réalité des primo-arrivants
- Favoriser la communication transversale au quotidien en contexte sociolinguistique français par le biais de la parentalité
- Autonomiser les personnes primo-arrivantes dans leurs démarches administratives
- Mobiliser les savoirs, savoir-faire, savoir-être et compétences des participants dans leurs rôles de parents

Téléchargez le prospectus en cliquant [ici](#)

LOCALISATION

Adate : 96 rue de Stalingrad, 38 100 Grenoble, 1er étage.

CONTACT

France Guillaud, cheffe de service Pôle Insertion Innovation Interculturalité. Email : france.guillaud@adate.org

Formatrices ASL :

faysa.debza@adate.org ; Tel 06 13 44 44 96 ; zoe.ceresa@adate.org, Tel : 07 68 11 05 19

JOURNEES DE SENSIBILISATION « PARENTALITE ET INTERCULTURALITE » (ADATE)

PUBLIC-CIBLE

Professionnels ou bénévoles souhaitant être sensibilisés au thème de la parentalité (partenaires territoriaux, institutionnels, accompagnant les personnes étrangères, exerçant dans le domaine de la petite enfance ou de l'éducation). Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation.

DATES & PÉRIODICITÉ

Prochaines sessions :

- Vendredi 27 septembre 2024
- Vendredi 18 octobre 2024
- Vendredi 15 novembre 2024
- Vendredi 22 novembre 2024

Durée : 6h30 - Horaires : de 9h à 16h30

CONTENUS

Objectifs :

Sensibiliser les bénévoles et les professionnels pour une meilleure prise en compte de l'interculturalité dans l'accompagnement à la parentalité.

Le contenu :

Qu'est ce que la culture

La communication interculturelle :

Travailler sur ses représentations pour prévenir les discriminations

Appréhender la dimension culturelle dans la relation avec les parents

Cas pratiques

LOCALISATION

Adate : 96 rue de Stalingrad, 38 100 Grenoble, 1er étage.

CONTACT

Nathalie BESSARD, Directrice du Pole Insertion, Innovation, Interculturalité de l'association ADATE

Nathalie.bessard@adate.org

Pour s'inscrire directement, cliquer sur ce lien

Pour télécharger la plaquette, cliquer sur ce lien

AGORA : INSTANCE DE PARTICIPATION DE REFUGIES ET PRIMO- ARRIVANTS

PUBLIC CIBLE

Primo-arrivants, bénéficiaires de protection internationale et temporaire.

DUREE ET PERIODICITE :

Les membres de l'AGORA ont un mandat d'un an. Ils se réunissent une fois par mois en plénière.

DESCRIPTION :

Afin d'évaluer la justesse de nos politiques d'accueil des habitants migrants et de les rapprocher le plus possible des besoins réels des populations arrivantes, Grenoble Alpes Métropole a lancé en mars 2023 l'AGORA, la première instance métropolitaine de participation des réfugiés et primo-arrivants.

Elle a pour objectif d'évaluer les actions existantes pour l'accueil et l'intégration et de proposer à Grenoble Alpes Métropole et à ses partenaires des actions pour construire une politique d'accueil au plus près des besoins et du vécu des habitants migrants.

L'AGORA est une instance de la métropole aujourd'hui composée de 16 personnes.

Tous les membres sont bénévoles et se réunissent une fois par mois en plénière sur des thématiques qu'ils jugent prioritaires en terme d'accueil. Ils travaillent à différents objectifs :

1. L'évaluation des politiques publiques métropolitaines de l'accueil : de par leur expérience d'usager, les membres de l'AGORA produiront une évaluation des différents dispositifs d'accueil métropolitains que ce soit dans les thématiques liées à l'insertion/emploi, au logement ou à la lutte contre les discriminations, etc.
2. Le recensement des besoins : les membres de l'AGORA se feront porte-parole des besoins des populations migrantes auprès de la Métropole et des acteurs locaux.
3. La participation à la construction des politiques métropolitaines de l'accueil : leur expérience personnelle et leur qualité de membres de l'AGORA permettront de nourrir la construction des futures politiques d'accueil sur notre territoire et d'appuyer le travail des services et des élus.
4. La production de contenus informatifs à destination des migrants : les membres de l'AGORA ont évalué les besoins d'information ; ils guident l'élaboration d'un guide à destination des « nouveaux arrivants » adapté afin de faciliter l'information des populations arrivant sur le territoire.

Qu'est-ce que l'AGORA en vidéo : <https://www.dropbox.com/s/91ivv1mgl4ny502/V2%20Agora.mp4?dl=0>

Pour en savoir plus :

Contactez Caroline Schlenker, Chargée de L'AGORA (Académie de Grenoble-Alpes Métropole pour la participation des personnes Réfugiées) pour UNITES – Service Participation

Direction Stratégie Innovation et Relation citoyenne

Email : caroline.schlenker@grenoblealpesmetropole.fr

